



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 113999

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'activité de l'observatoire national de la vie étudiante créé par arrêté du 14 février 1989. Le "jaune budgétaire", publié en annexe au projet de loi de finances pour 2011, ne fait pas apparaître le nombre de réunions tenues en 2009 alors même qu'il indique un coût de fonctionnement de 411 600 euros. Il lui demande de bien vouloir fournir cette information afin que l'obligation d'information de l'Assemblée nationale soit respectée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113999

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7532

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)